FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 773E - P.R. 0+000 à PR 2+500

Juin 2020





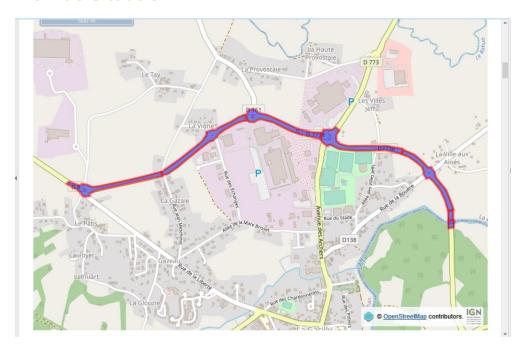
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMÉNAGEMENT Agence Technique Départementale sud-est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2020, le département du Morbihan entreprend des travaux sur la RD 773E, entre les P.R. 0+000 à 2+500 sur le territoire de la commune de La Gacilly.

Cette opération se déroulera de nuit de 20h00 à 6h00, elle consiste à réaliser des purges, renouveler la couche de roulement et créer des bandes dérasées multifonctions. Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (ATD sud-est)

Montant de l'opération : 480 000 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS Centre Ouest.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Durée et phasage des travaux

Les travaux commenceront à compter du 10 juin prochain pour une durée prévisionnelle de 3 semaines suivant le phasage suivant :

Phase 1 - Travaux de nuit sous déviation : Curage des fossés, fraisage longitudinal des bandes dérasées multifonctionnelles, ainsi qu'en pleine largeur de chaussée.

Phase 2 – Travaux de nuit sous déviation: Effacement des peintures routières, réalisation des bandes dérasées multifonctionnelles, et des purges.

Phase 3 – Travaux de nuit sous déviation: Réalisation de la couche de roulement de la section courante et des giratoires.

Phase 4 - Travaux de nuit sous déviation : Calage des accotements

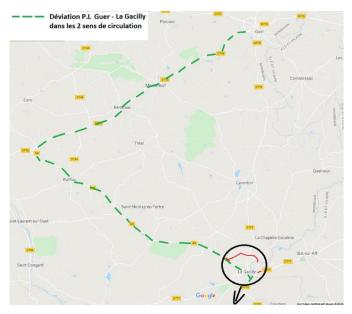
A la fin de chaque nuit, la circulation sera remise à l'état normal, aucune gêne ne sera présente pour l'usager.

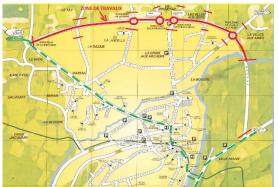
Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 773 E sera déviée suivant les plans joints :

Déviation P.L GUER / La Gacilly- Redon dans les 2 sens de circulation





Déviation V.L Guer / La Gacilly dans les 2 sens de circulation



Déviation V.L - P.L Ploërmel / Redon dans les 2 sens de circulation



Déviation V.L / P.L Sixt sur Aff vers Ploërmel dans les 2 sens de circulation



Déviation La Chapelle Gaceline / La Gacilly dans les 2 sens de circulation



Accès riverains et services de secours.

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors de certaines phases de travaux.

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse : Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA): 02 97 54 83 60 - email: xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique: https://www.morbihan.fr/contactez-nous/ ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.